

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes
du 8 avril 2021
Projet de résolutions

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régionale du 3 décembre 2020

Après lecture par le(a) Président(e) de séance, l'assemblée régionale décide de valider la rédaction définitive du procès-verbal de la présente assemblée en date du 3 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité des présents et représentés.*

(ou adoptée parvoix pour etvoix contre etabstentions.

ou rejetée parvoix contre etvoix pour etabstentions) .

2. Rapports

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été exposés à l'ensemble des membres présents qui les approuvent.

Cette résolution est adoptée à *l'unanimité des présents et représentés.*

(ou adoptée parvoix pour etvoix contre etabstentions.

ou rejetée parvoix contre etvoix pour etabstentions)